

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**ARRÊTÉ**

**portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints  
au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès  
à l'École nationale de la magistrature  
(Epreuves de langues)**

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature, et notamment son article 21-1 ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32, 32-6 et 37 ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice en date du 14 décembre 2023 portant ouverture au titre de l'année 2024 de trois concours d'accès à l'École nationale de la magistrature et l'arrêté modificatif du 28 décembre 2023 ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2024 portant nomination des président et membres du jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature pour la session 2024 ;

Vu l'arrêté du 23 mai 2024 portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2024 portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (épreuves de langues) ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés en qualités d'examineurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature pour l'épreuve orale d'admission de langue anglaise du premier concours et pour l'épreuve facultative de langue des premier, deuxième et troisième concours :

M. ABBAS Ahcène, expert-interprète en langue arabe et kabyle inscrit près la cour d'appel de Bordeaux et directeur d'exploitation en hôtellerie ;

Mme OUASSIM Salima, professeure de langue arabe à l'université de Bordeaux Montaigne.

## Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié à la directrice de l'École nationale de la magistrature qui sera chargée de son exécution.

Fait à Paris, le **16 AOUT 2024**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
par délégation, l'adjoint au directeur des services judiciaires,  
Roland de LESQUEN

A handwritten signature in black ink, consisting of two main strokes. The upper stroke is a thick, wavy line that starts on the left, rises to a peak, and then descends towards the right. The lower stroke is a thinner, more continuous line that starts further to the left and extends across the width of the upper stroke, ending slightly below its right edge.